

L'outil « fiche variable »

Une fiche variable présente la documentation permettant de comprendre l'évolution passée, présente et future d'une variable (ou d'un facteur). Elle expose et argumente les dynamiques de changements (tendances, ruptures...) passées, présentes et futures, et les hypothèses d'évolution de la variable à l'horizon temporel de l'étude. Les fiches correspondant aux variables externes et internes importantes d'un système étudié constituent souvent la base d'information d'une démarche de prospective.

CHAMP D'APPLICATION

L'approche par fiche variable est utile pour organiser, capitaliser et synthétiser la documentation. Elle est également utile pour construire des scénarios car elle assure une base argumentée, aussi objective que possible, aux hypothèses prises en compte. L'ensemble des fiches variable portant sur un sujet avec les indicateurs associés constitue un système de veille s'il est tenu à jour.

Domaine : tous les domaines.

Nombre de participants : la rédaction des fiches est le plus souvent répartie au sein d'un groupe de travail, de 5 à 15 participants, en fonction des compétences et des centres d'intérêt. Leur contenu est ensuite débattu, modifié et validé par l'ensemble du groupe. La discussion collective des fiches et, en particulier, des hypothèses est une étape cruciale.

PLACE DANS LES DÉMARCHES DE PROSPECTIVE

L'outil fiche variable est régulièrement utilisé dans les approches européennes de la prospective, qui accordent une place importante à la rétrospective, aux indicateurs et ordres de grandeur, et à la formulation d'une variété d'hypothèses d'évolution à l'horizon temporel du sujet étudié. L'outil permet de capitaliser l'information et de développer une base de veille. Dans les approches du *foresight*, l'accent est plutôt mis sur les phénomènes eux-mêmes au moyen de fiches *insight* ou *megatrend*.

PRÉREQUIS TECHNIQUES

Il n'y en a aucun sinon de mettre à disposition la structure de la fiche ainsi qu'un exemple de fiche.

POINTS CLEFS

- Ne pas se lancer dans la rédaction avant d'avoir établi la liste des variables à traiter (de 10 à 30).
- Mettre en place un groupe de travail / relecture des matériaux.
- Prévoir deux à trois mois entre l'établissement de la liste et la mise à disposition des fiches.
- Prendre en compte les travaux existants et les analyser avec un regard critique.
- Autant que possible, proposer les indicateurs correspondant aux changements repérés (dans le passé et pour l'avenir).
- Éviter les fiches de 2 pages (trop synthétiques) ou celles de 20 pages qui ne seront pas lues.
- Autant que possible, indiquer les sources originales.
- Reprendre le cas échéant les idées de fiches anciennes ou disponibles, mais pas le contenu : il convient d'interroger les transformations, non de seulement compléter une base ancienne.
- Adapter les contenus au sujet et au périmètre traités et éviter les doublons d'une fiche à l'autre.

CALENDRIER

Une à deux journées de travail (voire plus pour les sujets complexes) sont nécessaires pour documenter une fiche variable, une fois l'information utile rassemblée (études, entretiens...). Il est donc important de planifier ce temps et cette charge de travail, surtout si 20 à 30 fiches variable sont nécessaires. Prévoir deux mois minimum entre l'établissement de la liste des variables et la mise à disposition des contenus et des hypothèses dans ces fiches variable.

COÛT DE MISE EN ŒUVRE

Le temps consacré à la documentation des fiches variable est important ; il représente régulièrement un quart à un tiers des efforts dans une démarche prospective. Il faut compter 3 jours par fiche rédigée et validée, soit une soixantaine de jours pour élaborer une vingtaine de fiches.

Prospective and Strategic Foresight Toolbox

Juin 2017

L'outil « **fiche variable** »

par **Véronique Lamblin***

* Ingénieur de formation, Véronique Lamblin a été responsable de l'organisation et de l'animation des travaux prospectifs et stratégiques au sein de la direction Plan et stratégie du groupe Renault de 1997 à 2002. Elle a notamment participé à l'élaboration du projet stratégique long terme du groupe. Depuis 2002, elle est directrice d'études prospectives et stratégiques à Futuribles, où elle a développé les techniques de construction de scénarios prospectifs. Elle intervient auprès d'entreprises privées, de centres de recherche et d'organisations publiques pour lesquels elle assure l'accompagnement méthodologique d'études de prospective stratégique, la construction de scénarios prospectifs et l'animation de groupes de travail. Elle est l'auteur de nombreux rapports et articles en particulier dans le champ de la prospective de l'énergie, de l'eau, de la mobilité et du transport ou des compétences métiers.

Contact : vlamblin@futuribles.com

futuribles
INTERNATIONAL



La Prospective and Strategic Foresight Toolbox est un projet développé
par Futuribles International et CAP Prospective

© Futuribles International - 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France
www.futuribles.com

Présentation synthétique

Une fiche variable est une fiche qui rassemble la documentation permettant de comprendre l'évolution passée, présente et future d'une variable. Elle expose et argumente les dynamiques d'évolution (tendances, ruptures...) et les hypothèses d'évolution de la variable à un horizon temporel donné.

Les fiches variable constituent souvent la base d'information d'un exercice de prospective.

Les variables faisant l'objet d'une fiche sont celles porteuses d'évolutions majeures ayant un impact direct ou indirect sur l'objet, ou la question, étudié. L'ensemble des variables et de leurs relations forme un système.

Une fiche variable doit apporter des réponses à trois questions :

- 1) Quelle a été l'évolution passée de la variable ?
- 2) Quelles sont les dynamiques actuelles à l'œuvre, notamment l'évolution tendancielle (extrapolation raisonnée) ?
- 3) Quelles sont les inflexions et ruptures éventuelles qui pourraient venir modifier les dynamiques en cours ?

L'approche par fiche variable est utile pour organiser, capitaliser et synthétiser la documentation. Elle est également particulièrement utile pour construire des scénarios car elle assure une base argumentée et « scientifique » aux hypothèses prospectives reprises dans les scénarios.

En outre, l'ensemble des fiches variable portant sur un sujet, avec les indicateurs associés, constitue un système de veille s'il est tenu à jour. ■

Mots-clefs

Acteur | Base d'information | Documentation prospective | Facteur
Hypothèses prospectives | Rétrospective | Système | Variable

Présentation : format de la fiche variable

La fiche porte le nom de la variable et se compose de six parties :

- définition ;
- indicateurs pertinents ;
- rétrospective ;
- dynamiques de changement ;
- hypothèses prospectives proposées ;
- références bibliographiques utilisées et liste des experts ou acteurs rencontrés.

Le travail de documentation des variables et de réflexion sur les variables constitue un élément important de différenciation entre un exercice de prospective portant sur les phénomènes et leur mesure, utilisant des indicateurs réalistes quantitatifs ou qualitatifs, et visant à construire des scénarios, et un exercice de créativité qui reposerait essentiellement sur les représentations.

LES INDICATEURS CHIFFRÉS

L'indicateur doit servir l'objet de la prospective. Par exemple, la descendance finale de chaque génération (nombre moyen d'enfants par femme ayant achevé sa vie féconde) sera l'indicateur le plus utile pour évaluer la population à un horizon donné, tandis que le taux de natalité (rapport du nombre de naissances à la population estimée au milieu de l'année considérée) sera le bon indicateur si la prospective doit éclairer les besoins de formation scolaire ou les structures de maternité.

On préférera en général des indicateurs simples à des indicateurs composites tels que le produit intérieur brut (PIB) ou l'indice de développement humain (IDH), car si ces indicateurs sont très utiles pour comparer des pays, par exemple, à un instant t , l'évolution de ce type d'indicateur dans le temps ne dit pas ce qui change (dépenses des ménages ou des entreprises dans le cas du PIB, PIB par habitant, espérance de vie à la naissance ou niveau d'éducation dans le cas de l'IDH). Aussi, les indicateurs composites sont difficiles à utiliser pour se projeter dans le temps.

Il est important de bien comprendre la définition et ce que recouvre chaque indicateur (qu'il soit simple ou composite). Ainsi, l'évolution de l'emploi dans un territoire requiert deux indicateurs, le taux d'emploi et le taux de chômage, pour en déduire la population d'âge actif qui n'est ni en emploi ni au chômage ; le PIB est une somme de dépenses qui peut être augmentée par des coûts négatifs comme la dépollution ou la lutte contre des nuisances, qui ne compte pas le travail domestique et ne prend pas en compte des biens communs gratuits comme l'air voire l'eau.

Enfin, dans l'expression des données chiffrées, on préférera raisonner avec des volumes plutôt qu'avec, ou en complément, des taux de croissance, plus délicats à manipuler et surtout à comparer. ■

Source : JOUVENEL Hugues (de), *Invitation à la prospective / An Invitation to Foresight*, Paris : Futuribles (coll. Perspectives), juillet 2004, p. 61-65. URL : https://www.futuribles.com/media/filer_private/2012/06/28/invitationalaprospective.pdf. Consulté le 24 avril 2017.

1) La définition de la variable

Cette définition doit être partagée, par exemple en la faisant valider par les membres du groupe de travail prospectif afin de garantir une compréhension commune. Il est souvent nécessaire de préciser l'échelle géographique et il est important d'expliquer quel est le lien entre la variable et le sujet étudié.

2) Les indicateurs pertinents

Le choix des indicateurs est fondamental ; il permet de bien préciser la définition de la variable. La question à se poser est « Que chercher ? » Il est utile de se la poser en amont de la recherche documentaire pour ne pas analyser la variable à l'aune des seules données disponibles (sans données, des interviews de « sachants » sont généralement possibles). Il peut être également important de mentionner l'indicateur idéal pour lequel aucune donnée n'est disponible et de tenir compte des indicateurs indirects, que l'on sait documenter et qui permettent d'approcher l'évolution de la variable.

Tandis que les indicateurs chiffrés doivent être maniés avec précaution (voir encadré page 4), de nombreuses variables qualitatives telles que « le lien social » ou une « politique » n'ont pas forcément d'indicateurs préétablis évidents. On privilégiera alors plusieurs indicateurs qui permettent de cerner la question.

Dans le cas d'une variable portant sur le lien social, on pourra rechercher la part de la population impliquée dans des associations locales, le taux d'évitement des cartes scolaires, les redistributions intergénérationnelles au sein des familles ou les conflits dans les entreprises (selon l'objet de la prospective concerné par le lien social). Pour des politiques, on pourra privilégier une liste de faits : la liste des décisions prises, les dates auxquelles elles ont été prises (et mises en œuvre ou pas), par qui elles ont été prises et pourquoi.

Au-delà du choix des indicateurs pertinents, il faut aussi évidemment s'interroger sur la fiabilité des données correspondantes. Ceci suppose de s'assurer que les données utilisées sont dignes de confiance et, éventuellement, de croiser et comparer des données émanant de sources différentes.

3) La rétrospective

La rétrospective d'une variable explique comment elle a évolué ; évolution objectivée par celle de ses indicateurs dans le temps. Si la prospective est à un horizon de 20 ans, il conviendra d'analyser la variable en rétrospective au moins sur les 20 dernières années. Il est donc nécessaire de trouver ou de construire des séries temporelles longues des indicateurs associés à la variable, ou de pouvoir présenter les évolutions majeures et les événements caractéristiques du passé.

Si les indicateurs permettent d'analyser dans le temps comment a évolué la variable, il convient dans cette partie d'analyser aussi, autant que possible, pourquoi et sous l'action de qui cette variable a évolué. L'absence d'analyse causale adéquate risque de conduire à des extrapolations absurdes, la cause du phénomène étant épuisée : une fois que les ménages sont équipés d'une voiture par adulte au foyer, il est probablement absurde de prolonger la tendance vers l'équipement de chaque adulte avec deux ou trois voitures ; l'augmentation de l'espérance de vie au cours des décennies a d'abord été obtenue par la réduction de la mortalité infantile qui a atteint un seuil plancher de 5 ‰, puis par l'élévation de l'âge de décès aux âges adultes, l'incertitude prospective (pour les pays riches), base des hypothèses, sera donc la poursuite ou non de l'augmentation de l'espérance de vie après 60 ans.

La rétrospective, outre l'analyse du passé et sa compréhension, peut permettre de cerner les incertitudes à venir : quels facteurs / acteurs pourraient à l'avenir modifier la trajectoire tendancielle (tendancielle au sens de la poursuite du passé dans l'avenir) ? Y a-t-il un seuil (exemple de l'équipement des ménages mentionné dans le paragraphe précédent) ? Y a-t-il des signaux faibles, un exemple étranger ou local, marquant une inflexion de cette variable ?

4) Les dynamiques de changement : tendances lourdes, incertitudes majeures, ruptures possibles et germes de changement

Il s'agit de présenter et justifier la variété des dynamiques à l'œuvre :

- ▶ Les tendances lourdes, c'est-à-dire les phénomènes inscrits dans un passé plus ou moins lointain, empreintes d'une dynamique qui ne peut s'interrompre demain. Ainsi en est-il par exemple du vieillissement démographique dans le monde.
- ▶ Les incertitudes majeures, c'est-à-dire les domaines ouverts à différents futurs possibles dont l'impact peut être majeur.
- ▶ Les facteurs d'inflexion ou de rupture de tendance, qui sont parfois déjà survenus dans le passé, et pourraient éventuellement entrer de nouveau en jeu demain et modifier le cours des événements.

On prêtera une attention particulière :

- ▶ aux tendances émergentes, tendances récentes dont on ne sait pas avec certitude si elles vont se confirmer ou s'infléchir ;
- ▶ aux signaux faibles, faits porteurs d'avenir ou germes de changement qui semblent relativement insignifiants au moment de l'étude, mais qui pourraient être la cause d'une bifurcation ou d'une rupture de tendance existante, ou encore l'expression d'une tendance émergente ;
- ▶ aux innovations (technologiques, sociales, etc.) auxquelles on ne pense pas nécessairement aujourd'hui mais qui peuvent venir perturber le système.

Ces différents éléments qui résultent tant du raisonnement rationnel que de l'imagination raisonnée doivent être mobilisés pour construire les hypothèses de prospective (point suivant).

5) Les hypothèses prospectives

L'analyse rétrospective permet souvent de projeter une hypothèse tendancielle de la variable. L'hypothèse tendancielle est une projection, à l'horizon de l'exercice de prospective, de la variable qui évolue comme par le passé toutes choses égales par ailleurs. Cette hypothèse, pour les variables chiffrées, est donc très proche de ce que feraient les prévisionnistes avec des modèles mathématiques poursuivant les évolutions du passé.

On notera qu'à des horizons lointains, l'hypothèse tendancielle n'est souvent pas la plus probable (les choses changent), mais elle reste une référence commode car le reflet d'un passé connu qui se prolonge.

Les hypothèses de changement par rapport à l'hypothèse tendancielle s'appellent des hypothèses contrastées. Pour construire et argumenter ces hypothèses, il convient de s'interroger sur la possibilité qu'il existe un seuil au-delà duquel la variable évolue différemment, sur les éventuels changements de jeux d'acteurs, d'échelle géographique, sur l'existence de pratiques différentes dans d'autres territoires, d'analogies avec d'autres domaines... : il s'agit ici de faire surgir des idées.

Pour que chaque hypothèse couvre tout le champ de la variable, les hypothèses doivent être exclusives les unes des autres ou incompatibles entre elles. En d'autres termes, si une hypothèse est vraie, les autres hypothèses ne sont pas possibles.

En règle générale, deux à cinq hypothèses sont construites pour chaque variable. Chaque hypothèse est rédigée en quelques lignes reprenant, en particulier pour les hypothèses contrastées, les arguments qui permettent d'affirmer que l'évolution envisagée est possible. Néanmoins, il faut éviter d'utiliser une autre variable du système étudié dans cet argumentaire, à moins que ce soit étayé. Si une hypothèse dépend exclusivement d'une autre variable du système, il faut impérativement le préciser.

La mise en œuvre étape par étape

Identifier et sélectionner les variables

Du nombre de variables retenues dépendront la complexité et la longueur du travail à accomplir. Il faut donc, dans le choix des variables devant faire l'objet d'une fiche, parvenir à un degré de décomposition du système qui permette d'éviter à la fois les variables « fourre-tout » et un nombre de variables tellement important que l'étude en deviendrait impossible. Il est préférable, en tout état de cause, de ne pas dépasser 40 variables. Avec 20 ou 25 variables, on commence à avoir un degré de décomposition suffisant. On peut également avoir des systèmes plus légers de 10 à 15 variables, souvent par regroupement en champs de transformations, ou thèmes d'évolution.

Parvenir à une liste de variables de 20 à 25 n'est donc pas un exercice aisé. Souvent, la première étape consiste à identifier les variables de toute nature, qui exercent ou sont susceptibles d'exercer une influence sur le problème étudié, à charge d'élaborer une liste de ces variables appréhendées à un niveau de désagrégation cohérent.

Afin d'éviter l'excès de subjectivité, cette liste sera en général établie par un groupe de travail.

Une fois cette première liste (souvent pléthorique d'une centaine d'items) établie, on va chercher à réduire le nombre de variables. Il existe trois façons d'éliminer certaines variables du système :

- ▶ La variable a une influence secondaire sur le système considéré par rapport aux autres variables.
- ▶ La variable a une grande inertie dans le temps et compte tenu de l'horizon de la prospective, une seule hypothèse sera à prendre en compte : ce sera donc une tendance à prendre en compte de façon identique dans tous les scénarios.
- ▶ La variable est logiquement le résultat d'autres variables déjà prises en compte dans le système, c'est donc une variable « résultat » qui sera décrite dans les scénarios par déduction : par exemple, « l'état de santé de la population » peut résulter de variables comme « les revenus », « l'accès aux soins », « les modes de consommation ».

À l'issue de cette sélection, on dispose d'une liste des variables les plus influentes ou motrices, qui déterminent l'évolution du système.

Il est également possible, pour définir la liste des variables, de commencer par identifier les grands thèmes de transformation et d'identifier ensuite, en leur sein, les variables pertinentes. En pratique, des allers-retours entre ces deux approches (partir des variables et partir des thèmes) sont souhaitables.

Analyser le passé et explorer les évolutions possibles variable par variable

Une fois les variables identifiées, il s'agit d'envisager comment elles peuvent évoluer à l'avenir. Pour organiser la réflexion sur chacune des variables, on va procéder en deux étapes.

La première consiste à observer le passé de la variable pour identifier les dynamiques qui sont à l'œuvre et qui peuvent éventuellement se poursuivre. Cette étape de rétrospective permet également d'identifier les acteurs qui ont eu un rôle moteur dans l'histoire de cette variable.

La seconde étape consiste, à partir de raisonnements argumentés et en faisant appel à l'imagination, à envisager différentes hypothèses d'évolution future de la variable à l'horizon temporel choisi.

Cette étape du travail représente sans conteste la charge de travail la plus lourde puisqu'il faut documenter autant de fiches qu'il y a de variables. Cette étape doit être menée avec rigueur parce que son sérieux garantit la qualité de la suite de la démarche.

La rédaction des fiches variable est réalisée hors des réunions du groupe de travail. Si sa rédaction est sous-traitée à l'extérieur du groupe, par exemple à un documentaliste, il convient d'informer la personne des raisons pour lesquelles cette variable doit être analysée : quelles incertitudes, quels impacts sur l'objet de la prospective ?

Mettre en commun les analyses, réviser et stabiliser les contenus

Si, le plus souvent, la rédaction des fiches variable est répartie au sein du groupe de travail en fonction des compétences et des centres d'intérêt des participants, ces fiches doivent être débattues par l'ensemble du groupe, qui doit en tout état de cause discuter, modifier, et valider collectivement les hypothèses prospectives. Il est donc nécessaire de parvenir à un accord des membres du groupe de travail sur les fiches variable avant d'envisager de passer à l'étape suivante de la démarche prospective.

La discussion des fiches, c'est-à-dire essentiellement celle des hypothèses prospectives, est une étape cruciale de la démarche. Elle permet en effet de confronter des points de vue, de prendre en compte des éléments qui n'avaient pas nécessairement été identifiés par les rédacteurs de la fiche.

Le consensus du groupe sur les hypothèses prospectives proposées sur chacune des variables est rendu possible par le fait que ces hypothèses décrivent les évolutions possibles et ne se prononcent en aucune manière sur ce qui est souhaitable (qui peut faire l'objet d'avis divergents).

En pratique, la discussion des fiches variable prend du temps. Il est nécessaire de l'encadrer pour respecter le calendrier du projet. Le plus efficace est que les fiches soient lues avant la séance par l'ensemble du groupe de travail et qu'éventuellement, des remarques écrites aient été transmises. En séance, le ou les rédacteurs de la fiche peuvent la présenter rapidement en insistant sur les tendances, les facteurs d'inflexion et de rupture, et les incertitudes qui marquent les évolutions de la variable dans le futur. Ils concentreront leur présentation sur les hypothèses prospectives qu'ils proposent, qui sont ensuite mises en discussion et amendées par le groupe de travail. L'animateur doit veiller à ce que les règles sur les hypothèses soient scrupuleusement respectées : les hypothèses doivent être exclusives les unes des autres et incompatibles entre elles.

Il est illusoire de croire que la discussion d'une fiche variable puisse prendre moins de 20 minutes. D'un autre côté, passer plus d'une heure et demie sur une fiche risque d'entraîner

un sentiment d'ennui et de perte de temps d'une partie du groupe de travail, qui serait extrêmement dommageable pour la suite.

Dans un système complexe comprenant une trentaine de variables, la discussion des hypothèses peut donc prendre 30 heures. Si on ne peut pas mobiliser l'ensemble du groupe de travail pendant cette durée, il y a deux solutions :

- soit la discussion est très encadrée et rapide ;
- soit les hypothèses sont validées par des sous-groupes et ensuite soumises à l'ensemble du groupe.

Néanmoins, investir du temps dans l'élaboration des fiches variable présente plusieurs avantages :

- ▶ C'est la seule garantie de la qualité scientifique des hypothèses d'avenir sur chaque variable, base des scénarios. La fiche variable permet d'argumenter que chaque hypothèse est possible. En outre, l'ensemble des fiches variable peut être diffusé en support de l'étude sur laquelle il donne tous les détails.
- ▶ Seule la rétrospective documentée d'une variable permet de mesurer son inertie ou sa vitesse de changement (qui peut certes évoluer dans le futur, mais il conviendra d'argumenter sur ce changement).
- ▶ L'expérience montre que même des experts ont plus d'idées d'hypothèses prospectives lorsqu'ils disposent de la documentation rétrospective.
- ▶ L'ensemble des fiches variable représente un système de veille structuré qui peut être aisément tenu à jour en complétant chaque fiche variable avec des signaux faibles de changement au fil de l'actualité.
- ▶ Cet outil se situe entre l'analyse fonctionnelle, permettant de décrire un système de variables influençant l'objet / le sujet de la prospective, et l'analyse morphologique qui permet de construire des trames de scénarios à partir des hypothèses élaborées sur chaque variable.
- ▶ Cet outil de documentation peut aussi être utilisé pour analyser toute tendance ou sujet en dynamique.

Prérequis

- ▶ Une à deux journées de travail (voire plus) sont souvent nécessaires pour documenter une fiche variable. Aussi, il faut planifier ce temps et cette charge de travail dans le calendrier de l'étude, surtout si 20 à 30 fiches variable sont prévues.
- ▶ Il convient de savoir également qui va rédiger une première version de la fiche et de prévoir le budget nécessaire si ces fiches sont sous-traitées à l'extérieur du groupe de travail. Dans tous les cas, il faut prévoir un à deux mois entre la construction du système de variables prospectives et la mise à disposition des hypothèses dans des fiches variable.
- ▶ Il est toutefois possible de raccourcir ce délai en construisant les hypothèses d'avenir sur chaque variable en séance, sur la base de ce que les experts participant ont en tête.

Conseils et astuces

- ▶ Les graphiques des indicateurs en série longue, quand ils sont disponibles, permettent de se consacrer, lors de la rédaction de la partie rétrospective, à l'explication du « pourquoi » et « par qui ».

- ▶ Quand des prévisions ou des hypothèses prospectives sont disponibles dans la littérature, leur réutilisation est toujours bienvenue, ce qui n'empêche pas d'en faire la critique. Il est alors utile d'ajouter une rubrique « Analyses prospectives existantes » au sein de la partie « Dynamiques de changement ».
- ▶ Pour les hypothèses chiffrées, deux hypothèses doivent prendre en compte les ordres de grandeur les plus extrêmes possibles.

Les mauvais usages de l'outil

- ▶ Éviter les fiches variable de 15 pages qui ne seront pas lues. Préférer des fiches synthétiques qui renvoient à des documents sources complets.
- ▶ Les fiches variable ne doivent pas être la propriété d'un rédacteur, aussi expert soit-il. Il est important que ces fiches rassemblent tous les apports d'idées si tant est qu'elles puissent être argumentées comme possibles à l'horizon donné. Les hypothèses prospectives doivent systématiquement être mises en débat.

Questions fréquentes (FAQ)

▶ Où trouver les données ?

À l'ère d'Internet, il est bien sûr nécessaire de s'assurer que les données utilisées sont dignes de confiance, de remonter aux sources primaires autant que possible, et éventuellement de croiser et comparer des données émanant de sources différentes. L'important est de trouver des données en dynamique dans le temps. Outre les sites officiels, les publications scientifiques et les études de tout type sont des sources de données et d'idées. Il convient néanmoins (un *blog* peut être une source d'idée à valider collectivement mais pas une source de données) non seulement de vérifier les sources et la rigueur des informations, mais encore de prendre en compte l'éventuel biais normatif des acteurs / auteurs.

Ne pas oublier que sur des variables qualitatives liées à des sujets sensibles comme la gouvernance, par exemple, un ou deux entretiens avec des « sachants » (expert ou ex-acteur) permettent de construire une fiche variable.

▶ Quels sont les acteurs liés à cette variable ?

Peu de facteurs changent seuls (la rotation de la Terre, la marée..., mais déjà le climat n'en fait plus partie) sans qu'un ou des acteurs n'influencent son évolution. Réfléchir à la variable par les acteurs est nécessaire pour expliquer l'évolution des données rétrospectives. Penser aux acteurs permet aussi de trouver des sources de données complémentaires sur la variable, voire des idées d'avenir divergentes (si plusieurs acteurs s'expriment sur le sujet) qui sont des sources d'hypothèses prospectives alternatives.

▶ Combien de temps passer sur une fiche variable ?

Même pour un professionnel, il est très difficile de terminer une proposition de fiche variable en moins d'une journée de travail. En plus de rassembler les données sur la variable, il faut les synthétiser pour comprendre la tendance passée (et ses éventuelles inflexions), expliquer son évolution, puis la prolonger dans une hypothèse tendancielle. Les aléas du passé, le changement de jeux d'acteurs, les seuils, les analogies..., sont autant de sources d'idées d'hypothèses alternatives pour lesquelles on peut rechercher des signaux faibles dans l'actualité. Aussi, passer plus de deux jours à rédiger une fiche variable n'est pas aberrant.

Pour aller plus loin

Fiche acteur

Sur certains sujets ou problématiques de prospective, le poids des acteurs et de leur stratégie est déterminant. Dans ce cas, il peut être utile de réaliser des fiches « acteur ».

Le format d'une fiche acteur est similaire à celui d'une fiche variable (une fiche variable pouvant aussi être appelée fiche facteur), à quelques adaptations près. La fiche acteur porte un nom et se compose de cinq parties :

- définition ;
- buts ou missions de l'acteur, motivations, objectifs poursuivis ;
- comportements antérieurs et problèmes rencontrés, moyens d'action (y compris alliances, coopérations, partenariats) ;
- repérage des évolutions futures : facteurs qui peuvent affecter l'acteur, changement de rôle dans le système, règles du jeu possibles dans le futur ;
- références ou experts interrogés.

Fiche *insight*, fiche question clef, fiche *megatrend*

L'approche par fiche variable est très développée dans les approches analytiques de prospective visant une description de tous les facteurs majeurs d'évolution d'un système, et la constitution d'un référentiel rétrospectif et prospectif solide sur chacun de ces facteurs.

Alors que les fiches variable portent sur des facteurs de changement, d'autres approches traitent directement des changements eux-mêmes ou des inerties. Il s'agit des approches par *insight* (idée, vision), question clef ou *megatrend* (méga-tendance ou hypertendance).

► **Les fiches *insight* ont pour sujet des idées fortes pour l'avenir qui sont formulées comme des messages clefs.** Par exemple, alors qu'une fiche variable aurait pour sujet « les dynamiques de la fécondité en Afrique subsaharienne à l'horizon 2040 » et présenterait notamment la rétrospective de ce sujet et une variété d'hypothèses prospectives, une fiche *insight* aurait, elle, pour sujet « vers une réduction rapide de la fécondité d'ici 2040 liée à l'urbanisation en Afrique subsaharienne » et présenterait des éléments de preuve (phénomènes concourants) venant étayer cette hypothèse prospective formulée comme un message clef. Les fiches *insight* étayaient donc une seule hypothèse prospective.

Voici quelques exemples de messages clefs ayant donné lieu à l'élaboration de fiches *insight*. Ils sont extraits de la démarche *Humanitarian Sector by 2030* conduite depuis 2016 par l'IARAN (Inter-Agency Regional Analysts Network) ¹ :

1) Idée clef de changement : « D'ici 2030, l'impact des crises conventionnelles telles que les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les inondations et les ouragans, augmenteront de façon exponentielle, principalement en raison de la confluence de ces dangers avec les effets des changements environnementaux, y compris les changements climatiques, le manque de politique d'anticipation des décideurs gouvernementaux. »

1. Pour une présentation du réseau IARAN, voir la page : <http://www.iris-france.org/iaran/>.

2) Idée clef de changement : « Avec l'augmentation de l'urbanisation (y compris en zone côtière), les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre et les *tsunamis* seront de plus en plus dévastatrices. »

3) Inertie clef : « D'ici 2030, les pays concernés par les principales crises humanitaires en lien avec des questions politiques resteront les mêmes que dans la période 2010-2015 : Tchad, Niger, Mali, république démocratique du Congo, Centrafrique, Soudan et Soudan du Sud, Yémen, Palestine, Syrie, Afghanistan. »

Un exemple de fiche *insight*, dans laquelle l'hypothèse de la croissance en Afrique (*Africa growth*) est étayée par une série de phénomènes concourants, se trouve sur le site Future Agenda : <http://www.futureagenda.org/insight/africa-growth>. Future Agenda est un programme à but non lucratif de prospective ouvert à des contributions d'experts.

► Les fiches « question clef » ont pour sujet une question formulée avec un point d'interrogation. La question porte soit sur un phénomène majeur et ouvert en raison d'incertitudes, de ruptures possibles ou de nouveaux paradigmes émergents ; soit sur un sujet controversé entre experts ou acteurs.

À titre d'exemples, voici des sujets de fiches question clef extraits d'une démarche sur l'avenir de la santé : « Demain, tous médecins ? » ; « Demain, tous centenaires ? »

Les contenus des fiches question clef rendent compte de la variété des dynamiques et des controverses sur le sujet de la fiche, et permettent une mise en situation du lecteur. Y sont présentés aussi bien les éléments de preuve qui permettent de répondre de façon affirmative à la question, que les phénomènes concourants qui, au contraire, réfutent l'hypothèse proposée dans la question.

► Les fiches *megatrend* ont pour sujet des transformations profondes qui ont un impact sur l'ensemble d'une analyse prospective (*global shifts reshaping the world we live in* / les grandes mutations qui transforment le monde dans lequel nous vivons). Par exemple, le sujet d'une fiche *megatrend* pourrait être « l'urbanisation et l'urbain comme modèle dominant des modes de vie », ou « la généralisation de l'économie collaborative ». Le sujet de la fiche *megatrend* est donc ici une prolongation de tendance aboutissant à une vision de l'avenir « la généralisation de l'économie collaborative » qui est mise en débat dans la fiche.

En 2017, les *megatrends* les plus fréquemment citées sont : *empowerment* individuel, nouveau rapport au genre, culture numérique et numérisation, développement de l'économie collaborative, développement de l'économie de la connaissance, urbanisation, vers une société du risque, les changements climatiques...

Quand les fiches *megatrend* présentent, outre la tendance, l'impact sur le sujet étudié, elles sont appelées des fiches tendance impact. Un exemple de fiche tendance impact ayant pour sujet « la proximité » et présentant la tendance profonde, ses origines et indicateurs, ses manifestations actuelles et ses conséquences, se trouve sur le site du ministère français de l'Agriculture : <http://agriculture.gouv.fr/etude-prospective-sur-les-comportements-alimentaires-de-demain>. Cette fiche a été élaborée dans le cadre d'une étude prospective sur les comportements alimentaires de demain qui s'est achevée en janvier 2017.

Pour ces trois types de fiches — fiche *insight*, fiche question clef ou fiche *megatrend* —, le contenu est plus engagé que dans une fiche variable car une seule hypothèse ou vision de l'avenir est analysée ou mise en débat. C'est la dynamique principale d'un changement qui est mise en avant plutôt que la variété des hypothèses d'évolution possible. Ces approches sont surtout utilisées dans le monde anglo-saxon.

Ces fiches ont l'avantage de servir de support de communication et de médiation efficace sans qu'il soit nécessaire d'aller jusqu'à la construction de scénarios. Elles ont l'inconvénient de ne présenter qu'une partie du travail nécessaire d'analyse rétrospective et prospective, et notamment de ne pas ouvrir sur la variété des hypothèses prospectives.

Ces fiches peuvent être rédigées par un groupe de travail ou par un acteur ou expert qui, dans ce cas, affirme sa propre vision du changement majeur.

Les efforts d'analyse et de formulation portent sur trois aspects :

- les origines des dynamiques à venir ;
- les preuves et indicateurs utiles (notamment les situations actuelles, les émergences ou signaux faibles potentiellement annonciateurs du changement), et les éléments de controverse ;
- les impacts possibles sur le sujet examiné (notamment dans le cadre de fiches *megatrend* et tendance impact).

Exemple de fiche variable sur le nombre et la structure des ménages en France

Cette fiche a été élaborée par Futuribles dans le cadre de l'étude « Démographie, habitat et conditions de vie : une vision prospective à l'horizon 2030 », réalisée pour le compte de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) en 2013 et 2014.

Tout au long de la fiche, les signaux faibles sont identifiés par ce symbole : 

1. Définition

Les ménages, c'est-à-dire les personnes qui partagent la même résidence principale, ont connu de profondes évolutions depuis 30 ans. En particulier, le nombre de ménages augmente plus vite que la population et le nombre de personnes par ménage diminue.

Ce phénomène est lié à des évolutions démographiques (vieillesse de la population, taux de fécondité...) et à des évolutions sociales, concernant les modes de vie et le modèle familial. Les normes sociales s'effacent progressivement au profit du libre choix de l'individu et le modèle familial traditionnel (le couple marié avec deux enfants, la mère restant le plus souvent au foyer) a été fortement ébranlé.

2. Indicateurs pertinents ²

Les indicateurs retenus sont : le nombre de ménages ; le nombre de personnes par ménage ; le taux de fécondité ; le vieillissement de la population.

Définitions :

— Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans qu'elles soient forcément unies par des liens de parenté.

2. Toutes les définitions utilisées ici sont celles de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Voir la page « Définitions, méthodes et qualité ». URL : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>. Consulté le 24 avril 2017.

— Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et composée soit d'un couple avec son ou ses enfants appartenant au même ménage, soit d'un adulte avec son ou ses enfants appartenant au même ménage. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une famille monoparentale.

— Famille recomposée : elle comprend un couple d'adultes (mariés ou non) et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée.

— Ménage complexe : ménage qui compte plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et de personnes isolées.

Les données utilisées dans cette fiche proviennent majoritairement du recensement INSEE 2010 et ponctuellement (lorsque ces dernières ne sont pas encore disponibles), du recensement de 2006.

3. Rétrospective et situation actuelle / tendances lourdes

► Diminution de la taille des ménages

	1975	1982	1990	1999	2005	2010	Évolution annuelle moyenne 1975-2010
Population (milliers)	52 599	54 296	56 652	58 492	60 963	63 127	+ 0,48 %
Nombre de ménages (milliers)	17 744	19 590	21 542	23 808	25 730	27 785	1975-2005 : 1,24 % 2005-2010 : 1,38 %
Nombre de personnes par ménage	2,88	2,70	2,57	2,40	2,31	2,27	Baisse cumulée 1975-2010 : - 21 %
<i>Source : INSEE, données France métropolitaine.</i>							

Entre 1975 et 2010, la population française a augmenté, en moyenne, de presque 0,5 % par an. Sur la même période, le nombre de ménages a connu, quant à lui, une croissance de près de 1,3 % par an. Cette tendance s'explique par la baisse du nombre de personnes par ménage (moins 0,74 % en moyenne depuis 40 ans) : de 2,9 en 1975, il est passé à 2,4 en 1999, puis 2,27 en 2010.

► Évolution de la structure des ménages

Parallèlement, la structure des ménages a beaucoup évolué. Aujourd'hui, un tiers des logements est occupé par deux personnes, et un tiers par une personne seule, la part de ces ménages dans le total ne cessant d'augmenter depuis 10 ans. En 2010, seul un ménage sur 15 est composé de cinq personnes ou plus, majoritairement des familles nombreuses ou recomposées, ou encore des foyers multigénérationnels.

La baisse du nombre de personnes par ménage et l'évolution de leur structure résultent de deux phénomènes principaux :

► **La hausse du niveau de vie et le vieillissement démographique** : cette baisse continue du nombre de personnes par logement s'explique en partie par la hausse du niveau de vie et de l'espérance de vie (en bonne santé). Depuis 20 ans, le vieillissement de la population explique, selon les données de l'INSEE, la moitié de l'augmentation du nombre de personnes seules et presque les trois quarts de celle des ménages constitués d'un couple sans enfant.

En effet, à partir de 45 ans environ, la taille des ménages diminue fortement avec l'âge car les enfants quittent le nid familial, puis aux grands âges, les femmes notamment vivent plus

	1975	1982	1990	1999	2010
Ménages (milliers)	17 744	19 590	21 542	23 808	27 785
Ménages selon le nombre de personnes (tous âges)					
Personnes seules (%)	22	25	27	31	33,8
Ménages de deux personnes (%)	28	28	28	29	32,9
Ménages de 3 personnes (%)	19,1	18,7	17,7	16,2	14,6
Ménages de 4 personnes (%)	15,3	16,1	15,7	16,2	12,3
Ménages de 5 personnes	8,2	7,4	6,8	5,7	4,6
Ménages de 6 personnes ou plus	7,6	4,9	3,5	2,5	1,8
Nombre moyen de personnes par ménage	2,9	2,7	2,6	2,4	2,27
<i>Source : recensement INSEE, France métropolitaine.</i>					

souvent seules, ne serait-ce qu'en raison d'une plus grande longévité moyenne. Même si les plus de 60 ans vivent plus souvent en couple, la part de ces personnes vivant seules augmente, notamment à cause de la baisse de la cohabitation intergénérationnelle.

► La diversification des modes de vie et des modèles familiaux

- **Une plus grande réversibilité des unions** : la baisse du nombre de personnes par ménage s'explique aussi en partie par le fait que la mise en couple est de moins en moins systématique et définitive. Les couples mariés ne représentent plus que 78 % du total des couples en 2006, contre 97,1 % en 1962. Dans le même temps, le divorce a progressé régulièrement. On compte aujourd'hui, en moyenne, un divorce pour 2,5 mariages. Et on enregistre désormais presque autant de pactes civils de solidarité (PACS) que de mariages ³.

✎ À ce phénomène s'ajoute la baisse constante des pratiques de cohabitation : entre 1999 et 2006, la proportion de personnes de 30 à 59 ans vivant en couple a diminué d'environ 4 points, et de près de 12 points depuis 1982. Alors qu'en 1982, 83 % des hommes et 85 % des femmes de 35 ans vivaient en couple, en 2006, la proportion tombe à 71 % pour les hommes de 35 ans et 74 % pour les femmes du même âge. À 35 ans, 4,5 % des femmes vivaient seules en 1982, elles sont 8,7 % en 2006 (les autres étant à la tête d'une famille monoparentale, vivant dans un ménage de plus de deux personnes ou avec un autre membre de leur famille) ⁴.

Par ailleurs, selon l'INSEE, 4 % des personnes qui sont en couple ne vivent pas avec leur partenaire dans le même logement ⁵. La non-cohabitation est plus fréquente chez les jeunes (la moitié des personnes dans cette situation a moins de 30 ans) et les couples sans enfant, ce qui laisse penser qu'il s'agit principalement d'une situation transitoire.

La vie en couple est de plus en plus fragile et peut être remise en cause par un divorce, une séparation, par le choix de vivre seul ou en tant que couple non cohabitant.

Depuis 20 ans, la vie de couple cède du terrain, le divorce s'est banalisé et les jeunes quittent plus souvent leurs parents pour vivre seuls que pour vivre en couple.

3. INSEE, « Vie en couple », *Tableaux de l'économie française 2011*. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T11Fo32. Consulté le 24 avril 2017.

4. DAGUET Fabienne et Niel Xavier, « Vivre en couple. La proportion de jeunes en couple se stabilise », *INSEE Première*, n° 1 281, 12 février 2010. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1281. Consulté le 24 avril 2017.

5. BUISSON Guillemette et LAPINTE Aude, « Le couple dans tous ses états. Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs... », *INSEE Première*, n° 1 435, 14 février 2013. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1435. Consulté le 24 avril 2017.

• Une diversification des modèles familiaux

Enfin, les structures familiales connaissent elles aussi d'importantes évolutions :

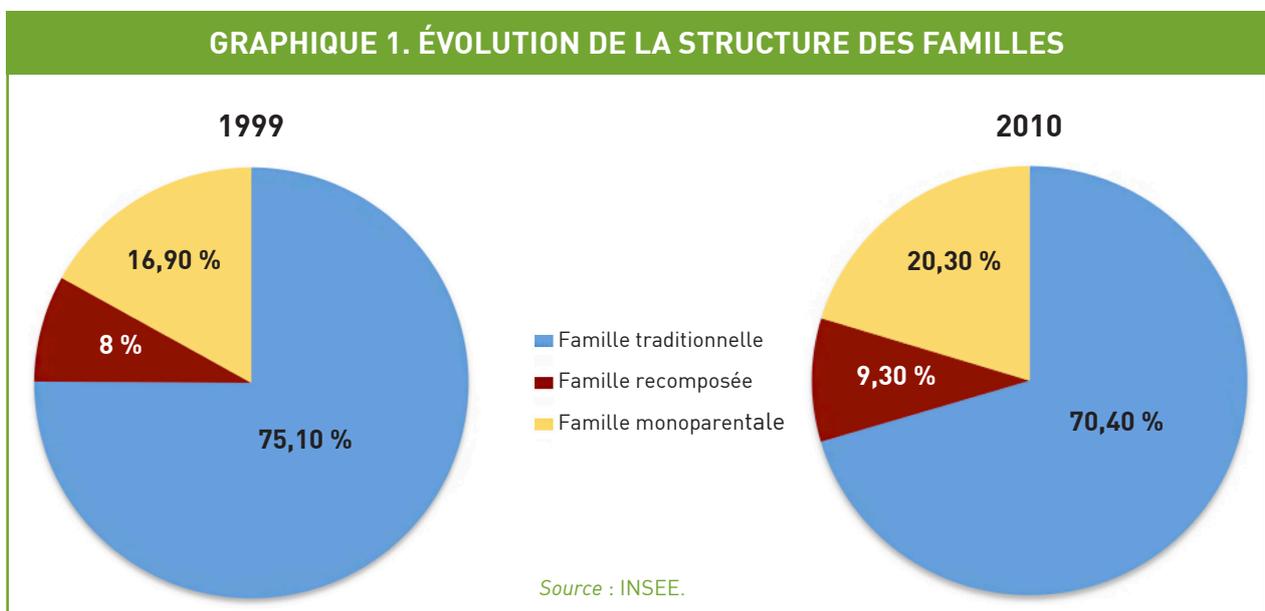
✚ Le mariage n'est plus le préalable à la procréation : la part des naissances hors mariage n'a cessé d'augmenter et représente aujourd'hui plus de la moitié des premières naissances (cette proportion baisse toutefois pour les enfants suivants). La part des naissances hors mariage continue de progresser : elle a dépassé 50 % en 2007 contre 41 % cinq ans plus tôt.

Par ailleurs, selon l'INSEE, la structure des familles évolue rapidement depuis une dizaine d'années ⁶. Alors que la part des familles constituées de deux parents et d'un ou plusieurs enfants est en baisse, la proportion de familles monoparentales a doublé depuis une trentaine d'années et elles représentent aujourd'hui une famille sur cinq. Les femmes sont à la fois plus nombreuses à vivre seules et surreprésentées à la tête de ces familles monoparentales.

Ces évolutions ont des implications sur les enfants, qui sont de moins en moins nombreux à vivre avec leurs deux parents.

En 2010, 1,5 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée, soit 300 000 de plus qu'en 2006 ⁷. Parmi eux, 940 000 vivent avec un parent et un beau-parent, le plus souvent un beau-père. Un tiers des enfants vivant dans une famille recomposée sont fils ou fille unique, issus donc d'une précédente union. Un autre tiers sont nés après la recomposition et vivent le plus souvent dans des familles nombreuses.

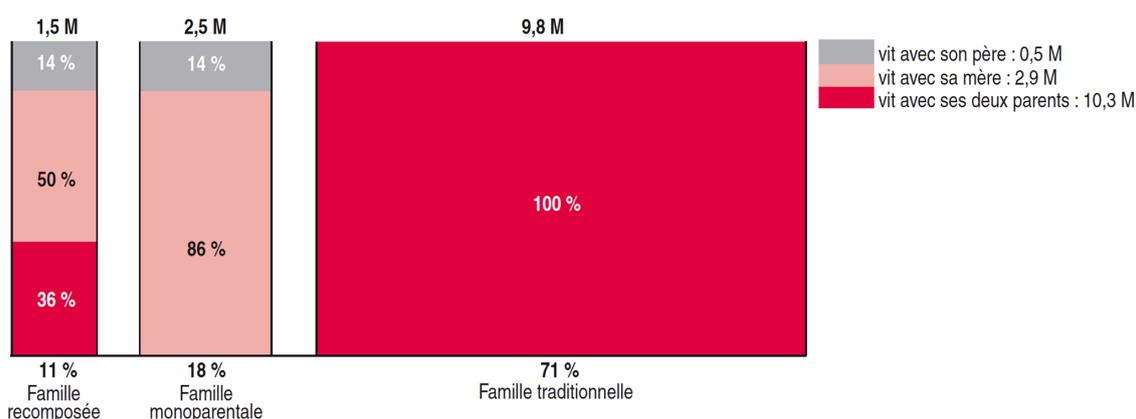
La hausse des divorces et des séparations se traduit aussi par une croissance du nombre d'enfants vivant selon le principe de la garde alternée. Cette croissance est particulièrement marquée depuis 2002, date de l'entrée en vigueur de la loi autorisant ce système pour les pères. Selon l'INSEE, alors que 12 % des divorces avec enfants aboutissaient à une garde alternée en



6. INSEE, « Ménages - familles », *Tableaux de l'économie française 2011*. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T11FO33 ; voir aussi DAMON Julien, « Les métamorphoses de la famille. Rétrospective, tendances et perspectives en France », *Futuribles*, n° 396, septembre 2013, p. 5-21. URL : <http://www.futuribles.com/fr/base/revue/396/les-metamorphoses-de-la-famille-retrospective-t/>. Consultés le 24 avril 2017.

7. Statistiques INSEE.

GRAPHIQUE 2. RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TYPES DE FAMILLE EN FRANCE EN 2011



Unité : millions d'individus

Lecture : 1,5 million d'enfants de moins de 18 ans vivent en famille recomposée. Parmi eux, 14 % vivent avec leur père (et un beau-parent).

Champ : enfants de moins de 18 ans vivant en famille, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

Source : LAPINTE Aude, « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », *INSEE Première*, n° 1 470, octobre 2013.

2003, ce taux était déjà de 14 % en 2006⁸. Sachant que, cette année-là, 139 000 divorces ont été prononcés, dont 70 000 impliquant des enfants mineurs, l'impact de ce phénomène sur le logement se révèle très important⁹.

Au total, plus de trois enfants de moins de 25 ans sur 10 ne vivent pas dans une famille classique. Cependant, selon Julien Damon, il est possible que ces phénomènes aient atteint un plafond. Ainsi, la proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant dans des familles monoparentales est stable depuis 1999, à environ 20 %¹⁰. De même, alors que le nombre de familles recomposées a beaucoup augmenté dans les années 1980-1990, il s'est stabilisé entre 1999 et 2006. Julien Damon souligne cependant les limites des outils de mesure utilisés par l'INSEE pour appréhender l'évolution et la diversité des modèles familiaux, qui peuvent fluctuer au cours du temps et ne pas correspondre totalement aux catégories de l'institut.

• Le maintien au domicile familial des grands enfants

Enfin, les structures familiales évoluent sous l'influence de facteurs extérieurs, qui se traduisent notamment par un maintien au domicile familial des enfants pendant et après leurs études. En effet, compte tenu de l'allongement des études, de la hausse des loyers et des difficultés d'insertion sur le marché du travail, l'âge du départ du domicile familial peut parfois être repoussé. De plus, des phénomènes de retour au domicile familial peuvent aussi se multiplier suite à des accidents dans les parcours de vie (perte d'un emploi, séparation, divorce...).

Selon l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, alors que l'âge moyen à la décohabitation se situe, en France, à 23 ans, l'accès à un emploi stable se situe vers 27 ans et la mise en couple à peu près au même âge¹¹.

8. MAINGUENÉ Alice, « Couple, famille, parentalité, travail des femmes. Les modèles évoluent avec les générations », *INSEE Première*, n° 1339, 1^{er} mars 2011. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1339#inter4. Consulté le 24 avril 2017.

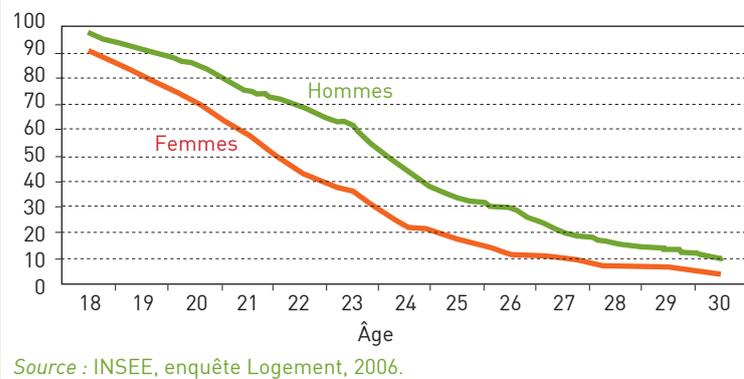
9. Statistiques INSEE ; et « Divorce / séparation : un enfant sur trois ne voit plus jamais son père ! (INSEE, INED) », *Affaires familiales*, 10 février 2012. URL : <http://affairesfamiliales.wordpress.com/2012/02/10/societe-alieenee-insee-34-des-enfants-ne-voient-plus-jamais-leur-pere/>. Consulté le 24 avril 2017.

10. DAMON Julien, *op. cit.*

11. RICHEZ Jean-Claude, « La question du logement », INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire). URL : <http://www.injep.fr/La-question-du-logement>. Consulté le 24 avril 2017.

Selon les données d'Eurostat, en 2008, 66 % des hommes de 18-24 ans et 57,7 % des femmes de cette tranche d'âge habitent encore au domicile familial ; ils sont respectivement 13 % et 8 % entre 25 et 34 ans ¹². Et, en 2006, selon l'enquête Logement de l'INSEE, 46 % des 18-30 ans vivaient chez leurs parents ¹³. Ce taux, qui tend à décroître avec l'âge (10 % à 30 ans), traduit le fait que le départ du logement des parents est probablement plus difficile qu'avant, même après l'entrée dans la vie active, et que ce départ peut être plus ou moins définitif.

GRAPHIQUE 3. PART DES INDIVIDUS DE 18 À 30 ANS VIVANT CHEZ LEURS PARENTS EN 2006 SELON LE SEXE (EN %)



En 2002, un million de personnes, en France, vivaient chez un membre de leur famille ou chez des amis, contre 922 000 en 1996. Parmi eux, 457 000 personnes âgées de 18 à 39 ans étaient retournées vivre chez leurs parents (40 000 de plus qu'en 1996). Pour 27 % de ces « enfants », le retour s'est fait suite à une rupture, pour 18 % après la perte d'un emploi, 13 % en raison de problèmes financiers, et 4 % parce qu'ils n'étaient pas satisfaits de leur logement (insalubre, trop petit...).

✓ Selon la Fondation Abbé Pierre, les cohabitations intergénérationnelles subies ne concernent pas que les jeunes : de nombreux adultes, jeunes ou âgés, seraient contraints de retourner vivre chez leurs parents ou d'emménager chez leurs enfants suite à un accident de la vie ¹⁴.

Selon un sondage du CSA réalisé en 2012, 13 % des jeunes affirment qu'ils sont déjà retournés vivre chez leurs parents pour des raisons financières, et 30 % y ont déjà pensé.

4. Dynamiques de changement

► Tendances lourdes : la baisse du nombre de personnes par ménage

Cette baisse constitue une tendance lourde, dans la mesure où elle s'explique en grande partie par le vieillissement de la population, qui est inéluctable à l'horizon 2030. L'INSEE propose d'ailleurs des projections qui prolongent cette tendance : à l'horizon 2030, le nombre de personnes par ménage pourrait être compris entre 2,04 (scénario haut) et 2,08 (scénario bas) ¹⁵. Cependant, ces projections datent de 2007 et ne prennent pas en compte les données ultérieures à 2005. Par ailleurs, ces projections reposent sur un certain nombre d'hypothèses tendanciennes concernant la croissance démographique (sur ce point, voir la fiche variable consa-

12. « Young Adults in the EU27 in 2008: One in Three Men and one in Five Women Aged 25 to 34 Live with Their Parents », communiqué de presse Eurostat, 8 octobre 2010.

13. MARPSAT Maryse et DE PERETTI Gaël, « Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie », *INSEE Première*, n° 1 225, février 2009 ; LAFERRÈRE Anne, « L'hébergement d'après les enquêtes Logement », *Note provisoire pour l'INSEE*, mai 2003 ; NIVIÈRE Delphine, MARPSAT Maryse et RENARD Éric, « Les difficultés de logement des bénéficiaires de minima sociaux », *Études et résultats*, n° 630, avril 2008, DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).

14. *Rapport sur le mal-logement 2013*, Paris : Fondation Abbé Pierre, 2013.

15. JACQUOT Alain, *Projection de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030 : méthode et résultats*, Paris : INSEE, 2006. URL : <http://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1380688/fo605.pdf>. Consulté le 24 avril 2017.

créée à ce thème) et l'évolution des comportements de cohabitation. Des hypothèses plus en rupture peuvent être envisagées à cet horizon.

► Incertitude majeure 1 : une hausse du nombre de foyers multigénérationnels ?

Les études montrent que les transformations de la famille n'ont pas entamé la solidarité familiale, qui continue de fonctionner, notamment en direction des plus jeunes. À l'avenir, les cohabitations intergénérationnelles pourraient se multiplier, qu'elles soient contraintes (accidents de la vie pour les jeunes, difficultés de logement, dépendance des parents âgés) ou volontaires.

► Incertitude majeure 2 : une variation croissante du nombre de personnes par ménage au cours de la semaine ?

Classiquement, l'équation est un ménage = un logement. Elle apparaît aujourd'hui, avec la complexification des situations familiales et des conditions de vie, ainsi que le développement des mobilités, de moins en moins évidente, pour plusieurs raisons :

- L'autonomisation des jeunes est plus longue et plus difficile qu'avant (voir plus haut), et peut passer par des périodes plus ou moins brèves de retour chez les parents (pour le *week-end* ou quelques mois...), de colocation, de changements de logement... Les trajectoires peuvent être complexes et réversibles.
- Les parents divorcés pratiquant la garde partagée de leurs enfants, les familles recomposées, les couples plus ou moins cohabitants entraînent des variations dans le nombre de personnes par ménage selon les jours de la semaine, les mois, etc. Par exemple, parmi les enfants vivant principalement avec un parent et un beau-parent, 30 % résident régulièrement chez l'autre parent. Par ailleurs, 140 000 enfants qui vivent avec leurs deux parents partagent leur logement de temps en temps avec un ou des demi-frères ou demi-sœurs qui habitent le reste du temps dans un autre ménage.
- Les phénomènes de décohabitation géographique amènent des travailleurs à avoir un logement en semaine différent de celui qu'ils occupent le *week-end* et les vacances (0,5 % de la population active serait concernée, voir la fiche « Lieu de travail et lieu de vie »).
- Les résidences secondaires permettent à certains retraités d'avoir deux résidences principales à l'année (six mois en ville, six mois à la campagne ou à la mer). Selon une étude publiée en 2008 par la fondation Young pour la Caisse nationale d'assurance vieillesse, 8 % des Français de plus de 50 ans déclarent avoir l'habitude de passer une partie de l'année dans une autre résidence que leur logement principal (en dehors des vacances et de courts séjours). Et, selon l'enquête Logement 2002 (dernières données disponibles), environ 6 % des ménages retraités possèdent une résidence secondaire ¹⁶.

► Incertitude majeure 3 : quelle évolution des choix de maintien au domicile ou de placement des personnes âgées ¹⁷ ?

En 2030, les personnes âgées de plus de 60 ans pourraient représenter un tiers de la population française ¹⁸ : les enjeux liés à la dépendance des personnes âgées pourraient donc devenir

16. CARADEC Vincent, « Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche "Vieillesse de la population et habitat" », *Espace, populations, sociétés*, n° 1, 2010, p. 29-40. URL : <http://eps.revues.org/3897>. Consulté le 24 avril 2017.

17. Voir GRZESIAK Laurie, « L'adaptation du logement : une solution à la dépendance des personnes âgées », *Analyse prospective*, n° 109, 13 juillet 2012, Futuribles International. URL : <http://www.futuribles.com/fr/base/document/ladaptation-du-logement-une-solution-a-la-dependan/>. Consulté le 15 juin 2017.

18. BLANPAIN Nathalie et CHARDON Olivier, « Projections de population à l'horizon 2060. Un tiers de la population âgée de plus de 60 ans », *INSEE Première*, n° 1320, octobre 2010. URL : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1320/ip1320.pdf>. Consulté le 15 juin 2017.

cruciaux. La question du logement est liée à celle de la dépendance, dans la mesure où le coût des soins dépend du lieu où est située la personne (institutions spécialisées ou domicile personnel, ville ou campagne, etc.). Par ailleurs, la configuration du logement peut précipiter l'entrée en dépendance (sols glissants favorisant la chute, escaliers, etc.) ou au contraire la retarder s'il est correctement adapté.

Selon un sondage OpinionWay, 90 % des Français (tous âges confondus) préfèrent adapter leur logement plutôt qu'intégrer une maison de retraite, et ils sont autant à penser que l'adaptation du domicile est un moyen de remédier aux problèmes de dépendance¹⁹. La proportion de Français désirant rester chez eux s'inscrit dans la continuité de la situation actuelle : aujourd'hui, 85 % des plus de 90 ans vivent à leur domicile²⁰.

Mais, à l'avenir, la hausse du nombre de personnes âgées dépendantes pourrait entraîner une augmentation des placements en institutions spécialisées et / ou un essor des pratiques de cohabitation intergénérationnelles par exemple.

5. Hypothèses prospectives

► Hypothèse 1 : éclatement des ménages

La structure même des ménages continue d'évoluer et de se diversifier, devenant plus instable et changeante. Mais des seuils sont aussi atteints pour certains phénomènes comme le divorce. Le vieillissement de la population s'accroît et, à modes de vie inchangés, il contribue à tirer le nombre de personnes par ménage vers le bas.

La réduction progressive de la taille des ménages se poursuit, pour atteindre 2,04 personnes par ménage en moyenne à l'horizon 2030.

La proportion de personnes vivant seules passerait de 14 % de la population en 2005 (et 33 % des ménages) à plus de 20 % de la population en 2030 (20 % à 22 % de la population, soit 43 % à 46 % des ménages).

► Hypothèse 2 : multiplication des pratiques de cohabitation

Les évolutions des modes de vie observées dans l'hypothèse 1 se confirment dans cette deuxième hypothèse mais, ici, elles donnent lieu à de nouveaux modes de cohabitation : la colocation sous toutes ses formes, les coopératives d'habitants avec mutualisation d'espaces et de services (salle polyvalente, buanderie, chambre d'amis...), mais aussi la location plus ou moins informelle de chambres chez l'habitant à l'année. La colocation devient une pratique courante à tous les âges : des retraitées seules partagent leur grand logement avec d'autres retraités ou des étudiants... L'essor de ces nouveaux modes d'habiter est facilité par le nombre de grands logements sous-utilisés dans le parc national.

Parallèlement, les foyers familiaux comptent de plus en plus de membres, d'une part parce que le nombre de familles recomposées augmente à nouveau, d'autre part parce que les pratiques de cohabitation intergénérationnelle se multiplient, qu'elles soient volontaires ou contraintes (retour des jeunes adultes et adultes hébergeant leurs parents âgés).

19. *Bien vieillir à domicile. Rapport pour l'Observatoire de l'intérêt général de LJ Corporate*, Paris : OpinionWay, 2012. URL : http://www.ljscope.com/assets/2012/06/re%23U00cc%23U0081sultats-sondage-_bien-vieillir-a%23U00cc%23U20ac-domicile_-Rapport-Boulmier.pdf. Consulté le 15 juin 2017.

20. BOULMIER Muriel, *Bien vieillir à domicile : enjeux d'habitat, enjeux de territoires. Rapport remis à Benoist Apparu, secrétaire d'État au Logement et à l'Urbanisme*, Paris : La documentation Française, 2010. URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/114000077/0000.pdf>. Consulté le 15 juin 2017.

Le nombre de personnes par ménage pourrait alors se stabiliser autour de 2,2. Le nombre total de ménages pourrait donc augmenter plus faiblement, les nouvelles formes de vivre ensemble, parfois provisoires, souvent flexibles, se multipliant.

Cette densification des ménages se traduit aussi par une diminution ou une stabilisation de la surface moyenne disponible par personne.

Apparaissent aussi des logements alternatifs, modulables, des cohabitations qui peuvent être temporaires.

► Hypothèse 3 : éclatement accentué des ménages

L'éclatement des ménages et des structures familiales se poursuit : les unions sont de plus en plus réversibles, les remises en couple peuvent être temporaires et n'entraînent pas systématiquement de cohabitation, etc. Les cohabitations familiales diminuent et le vieillissement de la population se poursuit. En conséquence, le nombre de personnes par ménage diminue plus fortement que dans les deux premières hypothèses.

► Hypothèse 4 : retour de la famille

La diversification des formes familiales s'interrompt et, au contraire, la famille redevient le centre des ménages. Il peut s'agir de familles classiques ou constituées de membres de plusieurs générations mais, dans tous les cas, habiter ensemble (re)devient la norme. Les cohabitations familiales sont donc plus nombreuses et plus stables. Le nombre de personnes par ménage augmente, notamment grâce à la baisse du nombre de personnes seules (femmes âgées, célibataires...).

Bibliographie

Références

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, « Un outil pour la prospective : la “fiche variable” », *Les Notes d'ALEPH*, n° 9, 14 janvier 2004 (avec un exemple de fiche). URL : http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/archives_aleph_cgp/les_notes_daleph/aleph--2004-janvier--un-outil-pour-la-prospective-la-fiche-variable.pdf. Consulté le 24 avril 2017.

JOUVENEL François (de), *La Prospective des territoires urbains sensibles : la construction de scénarios, et quelques autres méthodes*, Paris : Futuribles, décembre 2009, p. 60-68. URL : http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/GUIDE_PROSPECTIVE_SG_CIV.pdf. Consulté le 24 avril 2017.

JOUVENEL Hugues (de), *Invitation à la prospective / An Invitation to Foresight*, Paris : Futuribles (coll. Perspectives), juillet 2004. URL : https://www.futuribles.com/media/filer_private/2012/06/28/invitationalaprospective.pdf. Consulté le 24 avril 2017.

POPIOLEK Nathalie, *Prospective technologique. Un guide axé sur des cas concrets*, Les Ulis : EDP Sciences, 2015, p. 89-90.

Exemples de fiches

DURANCE Philippe *et alii*, *Technologies et prospective territoriale*, Limoges / Paris : Fyp / Fondation Internet nouvelle génération (FING), Laboratoire d'innovation, de prospective stratégique et d'organisation (LIPSOR), avec le soutien de la Délégation interministérielle à la compétitivité

et à l'aménagement du territoire (DIACT) et de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), 2008. URL : http://doc.openfing.org/FING/LAFING/PUBLICATIONS/Technologies_et_prospective.pdf. Consulté le 24 avril 2017. (Fiches variable)

LAMBLIN Véronique et MASSOT Marie-Hélène (sous la dir. de), *Prospective de la mobilité dans les villes moyennes françaises*, Paris : Futuribles, 2011, URL : <https://www.futuribles.com/fr/groupe/prospective-de-la-mobilite-dans-les-villes-moyenne/>. Consulté le 2 mars 2017. (Fiches variable)

« Africa Growth », Future Agenda. URL : <http://www.futureagenda.org/insight/africa-growth>. Consulté le 24 avril 2017. (Fiche *insight*)

Étude prospective sur les comportements alimentaires de demain, Blezat Consulting, CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), Deloitte Développement durable, 28 février 2017. URL : <http://agriculture.gouv.fr/etude-prospective-sur-les-comportements-alimentaires-de-demain>. Consulté le 16 juin 2017. (Fiches *megatrend*)

« Fiches-variables Agriculture énergie 2030 », ministère français de l'Agriculture, 28 décembre 2010. URL : <http://agriculture.gouv.fr/fiches-variables-agriculture-energie-2030>. Consulté le 24 avril 2017. (Fiches variable) ■